BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

CONSTITUÉE PAR ACTE DU PARLEMENT

Capital tout payé **14,000,000.00**
Fonds de Réserve **10,000,000 00**
Profits non Partagés..... **583,196.01**

BUREAU PRINCIPAL : MONTREAL

BUREAU DES DIRECTEURS

LE TRÈS HON. LORD STRATHCONA AND MOUNT ROYAL, G.C.M.G., Président
SIR G. A. DRUMMOND, K.C.M.G.....Vice-Président
A. T. Paterson, Ecr., Hon. Robt. Mackay
R. B. Angus, Ecr., Sir W. C. MacDonald
Edward B. Greenshields, Ecr., R. G. Reid, Ecr.,
James Ross, Ecr.,
E. S. Clouston, Gérant Général
A. Macnider, Inspecteur chef et Surint. des Succursales.
H. V. Meredith, Asst. Gérant Général et Gérant à Montréal
F. W. Taylor, Asst. Inspecteur, Montréal
F. J. Hunter Asst. Inspecteur, Winnipeg

SUCCURSALES EN CANADA

MONTREAL.—C. W. Dean, Asst. Gérant.

Province d'Ontario :
Almonte, Belleville, Brantford, Brockville, Chatham, Collingwood, Cornwall, Descronto, Ft. William, Goderich, Guelph, Hamilton, Kingston, Lindsay, London, Ottawa, Paris, Perth, Peterboro, Picton, Sarnia, Stratford, St-Marys, Toronto, do rue Yonge, Wallaceburg.

Prov. Québec :
Montréal, do Ave Papineau, do Pte St-Charles, do rue Seigneurs, do West End, do Westmount, Québec, " Sherman Ave.

Prov. Maritimes :
Chatham, N. B., Fredericton, N. B., Moncton, N. B., St Jean, N. B., Amherst, N. E., Glace Bay, N. E., Halifax, N. E.

Sydney, N. E., Yarmouth, N.E.

Manitoba
Brandon, Man., Gretna, " Portage Laprairie, Winnipeg, Man.

Territoires, N.O.
Calgary, Alberta, Edmonton, " Indian Head, Ass., Lethbridge Alberta, Raymond, " Regina, Ass'a.

Colombie Ang.
Armstrong, Greenwood, Kelowna, Nelson, New Denver, New Westminster, Rossland, Vancouver, Vernon, Victoria

ILE DE TERRENEUVE
St. Johns et Birchy Cove, Bay of Islands.

DANS LA GRANDE-BRETAGNE
Londres.—Banque de Montréal 22 Archburch Lane E. C.
ALEXANDER LANG, Gérant.

AUX ETATS-UNIS
New-York—R. Y. Hebden et J. M. Greata, agents, 59 Wall St.
Chicago—Banque de Montréal. J. W. de C. O'Grady, Gérant
Spokane, Wash. Banque de Montréal.

BANQUIERS DANS LA GRANDE-BRETAGNE
Londres—Banque d'Angleterre. The Union Bank of London et Smith's Bank Ltd.
The London and Westminster Bank. The National Provincial Bank of England.
Liverpool The Bank of Liverpool, Ltd.
Ecosse—The British Linen Company Bank et succursales.

BANQUIERS AUX ETATS-UNIS
New-York—The National City Bank.
The Bank of New-York, N. B. A.
The National Bank of Commerce à N. Y.
Boston—The Merchants National Bank,
J. B. Moors & Co.
Buffalo—The Marine Bank
San Francisco—The First National Bank
" The Anglo-Californian Bank, Ltd

BANQUE DE SAINT-HYACINTHE

Bureau Principal : St-Hyacinthe, P.Q.

CAPITAL PAYE - - - - **$329,465**
RESERVE - - - - - - - **75 000**

DIRECTEURS :

G. O. DESSAULLES, Président.
J. R. BRILLON, Vice-Président.
L. P. MORIN, V. B. SICOTTE,
Dr E. OSTIGUY, EUSEBE MORIN,
JOS. MORIN
W. A. MOREAU, Caissier. L. F. PHILIE, Inspecteur.

Succursales :

Drummondville, H. St-Amant, Gérant.
St Césaire, M. N. Jarry, gérant.
Farnham, J. M. Bélanger, gérant.
Iberville, J. F. Moreau, pro-gérant.
L'Assomption, H. V. Jarry, gérant.

Correspondants :—Canada : Eastern Townships Bank et ses succursales. Etats-Unis : New-York, The First National Bank, Ladenburg, Thalman & Co. ; Boston : Merchants National Bank.

Arthur W. Wilks J. Wilfrid Michaud

WILKS & MICHAUD,

Comptables, Auditeurs, Commissaires pour toutes les provinces.

Règlement d'affaires de Faillites.

211 et 212 Batisse Banque des Marchands

Téléphone Main 425 MONTREAL.

taire, La Succession W. H. D. Young (217).

Coin des rues Fabre et Marie-Anne, modifications à une maison; coût probable $170. Propriétaire, A. Boyer; entrepreneur, C. Lefebvre (218).

UNE DES METHODES ALLEMANDES DE FAIRE DES AFFAIRES

Il paraît que les maisons allemandes, soit seules, ou en combinant les intérêts de plusieurs d'entre elles, choisissent un jeune homme à leur emploi, (et qu'elles jugent convenables à cet effet), puis l'envoient dans le pays où elles veulent faire des affaires.

Ce jeune homme reçoit un salaire pendant les quelques premières années, ainsi qu'une part des bénéfices qu'il peut faire. Et, en outre, on lui permet de tirer des traites sur cette maison, à sa discrétion, et pour une somme d'argent considérable.

Instructions générales. — Les instructions sont de s'établir modestement dans la ville principale, avec l'intention avouée d'entreprendre pour son compte de petites affaires générales. Si c'est possible, il doit obtenir une place régulière, jusqu'à ce qu'il soit à même de s'établir.

Ensuite, ce jeune homme doit donner des commandes à tous les voyageurs de commerce réguliers, de toutes les nations, qui fréquentent la place; et cela pour de petites quantités de marchandises qu'ils vendent d'habitude. Au bout d'une année, le jeune homme dont il s'agit, se trouve peut-être à même de savoir quelle classe de chaque catégorie de marchandises se vend le mieux, et quelles sont les raisons de cette préférence.

Alors aussi, le négociant allemand a remarqué quelles améliorations on pourrait apporter aux articles qu'il vend, ainsi que tous les détails concernant l'emballage, le poids, la couleur, la dimension, etc. Détails qui tous jouent un rôle si important dans la vente des marchandises, en pays étrangers.

Envoi d'échantillons en Allemagne. — Durant tout ce temps, le jeune allemand envoie constamment dans son pays et à ses patrons, des échantillons de marchandises et des explications, comment les rendre même plus convenables pour le marché. Dans la première année, il est probable que le petit magasin payera ses dépenses, et qu'en deux ou trois ans, non seulement il réalisera des bénéfices, mais, en outre, il aura donné une quantité d'informations vraiment dignes de confiance et concernant les marchandises généralement en usage dans le pays. Pendant ce temps, les marchandises sont fabriquées en Allemagne, avec les améliorations recommandées, ce qui fait que les maisons allemandes sont alors, en cet endroit, à même de lutter avantageusement contre toutes les maisons étrangères.

Etablissement de succursales. — Alors, les représentants des mêmes maisons al-

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital souscrit, - **$2,000,000**
Capital payé, - - **2,000,000**
Fonds de Réserve, - **1,200,000**

DIRECTEURS :
F. X. ST-CHARLES, Ecr, Président.
R. BICKERDIKE, M.P., Vice-Président
HON. J. D. ROLLAND.
J. A. VAILLANCOURT, Ecr.
ALPHONSE TURCOTTE, Ecr

M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-général.
C. A. GIROUX, Gérant local
F. G. LEDUC, Assistant-Gérant.
O. E. DORAIS, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL : MONTREAL

SUCCURSALES : Québec, St-Roch, Trois-Rivières, Joliette, Sorel, Valleyfield, Louiseville, Sherbrooke, Ste-Martine, P. Q., St-Jérôme, Vankleek Hill, Ont., St-Boniface, Man., Winnipeg Man., St-Henri, près Montréal ; Montréal : 1393 Ste-Catherine, 1756 Ste Catherine, 2217 Notre-Dame Hochelaga et Pointe St-Charles.

CORRESPONDANTS :

New-York : National Park Bank. National City Bank. The National Bank of N. A. Importers and Traders Nat. Bank. Merchants Nat'l Bank. MM. Ladenburg, Thalmann & Co. Heidelbach, Ickelheimer & Co. Kountze Brothers.
Boston : International Trust Co. National Shawmut Bank. National Bank of Redemption.
Philadelphie : The Philadelphia National Bank. The Fourth Street National Bank.
Chicago : National Live Stock Bank. Illinois Trust and Savings Bank.
Londres, Anglt. : Clydesdale Bank, limited. Crédit Lyonnais de Paris. Crédit industriel et commercial. Comptoir National d'escompte de Paris.
Paris, Fra. : Crédit Lyonnais. Société Générale. Crédit Industriel et Commercial. Comptoir Nat'l d'Escompte de Paris.
Bruxelles, Bel. Crédit Lyonnais.
Berlin, Allem. Deutsche Bank.
Vienne, Autr., Banque I.R.P. des Pays Autrichiens.
Rotterdam, Hol. Banque de Rotterdam.

Lettres de Crédit émises payables dans toutes les parties du monde.

Intérêts alloués sur dépôts d'épargnes.

LA BANQUE NATIONALE

AVIS.

LUNDI, le 1er MAI prochain, et après, cette banque paiera à ses actionnaires un dividende de TROIS pour cent sur son capital pour le semestre finissant le 30 avril prochain.

Le livre de transport d'actions sera fermé depuis le 16 au 30 avril prochain inclusivement.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la banque, Basse Ville, mercredi, le 17 mai prochain, à 5 heures p.m.

Les procurations pour voter devront, pour être valides, être déposées à la banque cinq jours francs avant celui de l'assemblée, c'est-à-dire, avant 3 heures p. m., jeudi le 11 mai prochain.

Par ordre du bureau de direction.

P. LAFRANCE,
Gérant.

Québec, le 21 mars 1905.

La plupart des hommes d'affaires savent maintenant que l'annonce produit des résultats payants; cependant, combien nombreux encore sont ceux qui ne se doutent jamais, combien, dans leur cas, une annonce pourrait rapporter.